

Gestionnaire de projets - Affaires immobilières

Direction des immeubles

La Direction des immeubles est seule responsable des activités reliées à l'entretien et à l'exploitation du parc immobilier de l'Université. Notre mission est d'offrir un parc immobilier qui tient compte des besoins évolutifs de la communauté universitaire, assurer le maintien, la gestion, le développement et l'utilisation optimale des immeubles ainsi qu'un environnement sain et sécuritaire aux usagers.

Description du mandat

Sous l'autorité du directeur général de la Direction des immeubles, et en étroite collaboration avec le vice-rectorat aux finances et aux infrastructures, le titulaire aura la responsabilité de réaliser les transactions immobilières liées au développement immobilier de l'Université, principalement la vente et l'acquisition d'actifs immobiliers et la location d'espaces.

Principaux défis

- Développer une stratégie immobilière à court, moyen et long terme en fonction des objectifs institutionnels et de certains besoins spécifiques.
- Planifier les transactions immobilières, telles que les locations d'espaces, les ventes et acquisitions d'actifs immobiliers.
- Effectuer les analyses coûts-bénéfices des transactions envisagées et préparer les montages financiers en y incorporant les sources de financement requises. S'assurer que les conditions et obligations des parties soient respectées en effectuant des suivis.
- Préparer le cheminement critique des étapes menant à la clôture des transactions, incluant les questions environnementales, la vérification diligente avec le rôle des baux et les contrats de service, s'il y a lieu l'usage permis par le zonage, ainsi que les autorisations requises par les différentes parties prenantes.
- Repérer les sites potentiels, négocier les termes des ententes et utiliser, au besoin, les services de courtiers mandatés suite aux appels d'offres publics.
- Préparer la documentation nécessaire afin d'obtenir les autorisations requises pour la signature des ententes.
- Intervenir auprès des propriétaires d'immeubles en location lors d'un différend lié aux termes et conditions des ententes conclues.
- Supporter les services de la Direction des immeubles pour la gestion des baux en leur expliquant les termes et conditions des baux qui les affectent.
- Suivre de façon rigoureuse les renouvellements et échéances des ententes de location et prendre les mesures nécessaires afin que la position de l'Université soit déterminée avant les échéances.
- S'assurer que les échéances des transactions permettent aux autres services de la Direction des immeubles de fournir leurs prestations en temps et en qualité voulus.
- Analyser les problématiques immobilières et être en mesure d'élaborer et de proposer des solutions novatrices répondant aux priorités et besoins institutionnels.
- Influencer la prise de décision de la direction en fonction des tendances en immobilier, basées sur les meilleures pratiques de l'industrie.
- Conseiller la Direction des immeubles et le vice-rectorat finances et infrastructures quant au contenu de la documentation légale, aux stratégies de négociation et à l'évaluation des propriétés.
- Représenter l'institution auprès d'organismes externes et agir à titre d'expert dans son domaine.

Profil recherché

- Baccalauréat en administration des affaires OU en droit et avoir réussi l'examen de l'école du Barreau du Québec.
- Minimum de huit (8) années d'expérience en transactions immobilières (location, acquisition et disposition d'actifs immobiliers).
- Être familier avec les règlements relatifs aux projets immobiliers au niveau municipal (CCU, PIIA, zonage, etc.) et au niveau provincial.
- Connaître la réglementation relative à l'environnement et au territoire agricole.
- Capacité d'analyse des documents légaux liés à l'immobilier incluant la terminologie propre au domaine.
- Connaissance pratique des applications bureautiques et logiciels spécialisés. Bonne connaissance du français à l'oral et à l'écrit. Connaissance d'usage de l'anglais à l'oral et à l'écrit.

Information sur l'emploi

Période d'affichage: Du 11 au 25 juillet 2018 inclusivement
Échelle salariale: Niveau P4 – de 73 068 \$ à 104 383 \$

Comment postuler :

Déposez votre candidature en ligne (Réf. : **Offre 509576**) : https://rh-carriere-dmz.synchro.umontreal.ca/psc/rhprpr9_car/EMPLOYEE/HRMS/c/HRS_HRAM.HRS_CE.GBL?bCD C=y

S'il s'agit de votre première demande d'emploi en ligne, procédez d'abord à la création de votre profil.

Faire carrière à l'UdeM : aider la société, relever des défis et être considéré

L'Université de Montréal forme avec ses écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, le premier pôle d'enseignement et de recherche du Québec par son nombre d'étudiants et de professeurs, ainsi que son volume de recherche.

Nos employés peuvent compter sur une rémunération globale concurrentielle, des conditions de travail et un milieu de vie exceptionnels.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi, l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes handicapées qui en font la demande. Soyez assurés de la confidentialité de cette information. L'Université prône l'inclusion et la diversité de son personnel et encourage également les personnes de toutes orientations et identités sexuelles à poser leur candidature.

Exigences en matière d'immigration

Nous invitons tous les candidats qualifiés à postuler à l'UdeM. Conformément aux exigences de l'immigration au Canada, veuillez noter que la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

